

Mercredi, 30e. Janvier, 1811.

UN Message du Conseil Législatif, par Mr. *Smith*. Maître en Chancellerie :

Mr. l'Orateur,

Le Conseil Législatif a passé le *Bill*, intitulé, " Acte qui fait l'application d'une autre somme d'argent, aux fins de bâtir et parachever une Prison Commune pour le District de *Montréal*," avec un amendement, auquel il demande la concurrence de la Chambre d'Assemblée.

Et alors il s'est retiré.

Sur motion de Mr. *Papineau*, père, secondé par Mr. *Coffin*,

RESOLU, que le dit amendement soit pris en considération Vendredi prochain.

Jean Baptiste Fortin, Ecuyer, Membre pour le Comté de *Devon*, ayant préalablement prêté le Serment, conformément à la Loi, et souscrit le Rôle qui le contient, devant les Commissaires, a pris son siège dans la Chambre.

Une motion ayant été faite pour la lecture du Message du Conseil Législatif, du vingt-troisième du présent mois de Janvier, demandant information touchant les faits cités dans le *Bill*, intitulé, "Acte pour établir une Maison d'Industrie dans la Cité de *Montréal*," comme les principes qui ont servi de base au dit *Bill*, et qui ont engagé la Chambre à procéder à sa passation ;

Le dit Message a été lu en conséquence.

Sur motion de Mr. *Papineau*, père, secondé par Mr. *Bruneau*,

RESOLU, que le dit Message soit référé à un Comité de cinq Membres, pour préparer la réponse qui doit être faite au dit Message, et en faire rapport à cette Chambre, avec toute la dépêche convenable.

O o 2

OR.